**8273**

**Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à l’enregistrement des réunions des commissions, du Bureau et de la Conférence des Présidents**

La présente proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés porte sur l’enregistrement des réunions des commissions du Bureau et de la Conférence des Présidents et vise à formaliser la pratique existante dans le cadre du Règlement en intégrant les décisions du Bureau et de la Conférence des Présidents en matière d’enregistrement audio des réunions des commissions parlementaires.

Les nouvelles dispositions rendent compte de la pratique déjà existante consistant pour l’administrateur d’une commission à pouvoir assurer l’enregistrement audio ou audiovisuel de la réunion. Cet enregistrement est étendu aux réunions du Bureau et de la Conférence des Présidents.